

Le mot du maire

Chers amis,

Le budget 2019 a été voté à l'unanimité le 26 mars 2019 par le conseil municipal, après validation de notre trésorier, monsieur Coq.

Vous trouverez en page intérieure, le compte administratif et le budget prévisionnel.

Au cours de l'année 2018, l'emprunt qui avait été contracté pour la construction de l'école, est arrivé à échéance. Ce sera une dépense de 14000€ en moins sur notre budget 2019.

L'emprunt de trésorerie mis en place pour la construction de la cantine a lui aussi été intégralement remboursé en 2018. Nous attendons dans les mois qui viennent le versement de la subvention d'état de 81.000€ prévue sur ce projet.

D'autres remboursements de TVA, subventions pour travaux sur les voies communales et subventions régionales sont en attente de règlement pour un montant de 50.000 euros.

Comme prévu, les travaux d'aménagement de la salle des associations seront financés avec la trésorerie disponible et complétés par les subventions du département, de la région et de l'état.

L'avance de trésorerie et les aides du département déjà obtenues, nous permettent d'engager les travaux d'accessibilité et de rénovation de la salle des fêtes sereinement.

D'autres travaux d'accessibilité sont prévus cette année, notamment la mise en conformité de l'accès aux sanitaires de l'auberge puisque la commune a repris cette compétence. Notre programme d'accessibilité devrait ainsi aboutir comme l'agenda le prévoit en début d'année 2020.

Le soutien aux associations est toujours assuré à la même hauteur que les années précédentes pour celles qui animent le village.

Le 12 mars notre commune a eu le plaisir d'accueillir les organisateurs du grand débat, initié par le gouvernement. Les participants ont pu s'exprimer sur les quatre thématiques prévues. Souhaitons que la somme des expressions individuelles soit entendue et que l'état puisse apporter des solutions collectives globales et finançables.

Le 26 mai nous aurons à élire nos représentants au parlement européen. Des députés dont la tâche est de bâtir durant les cinq prochaines années les textes de lois appliqués par les états de l'union européenne. L'impact de ces élections est déterminant pour l'ensemble des politiques européennes. Ce scrutin démocratique laisse bien sûr chacun libre de son choix. Néanmoins, un affaiblissement de l'Europe pourrait avoir des conséquences sur son avenir. L'union européenne reste la meilleure garantie pour la paix sur le continent et pour la France.

Le conseil municipal vous donne rendez vous le 8 mai à 11h00 devant le monument aux morts pour la commémoration de l'armistice de 1945.

Le Maire, Jean-Luc DURIEUX

La Mairie

Horaires d'ouverture au public

lundi: de 14h00 à 16h00

Jeudi: de 10h00 à 12h00

Vendredi: de 15h à 18h

Merci de respecter ces horaires d'ouverture

Permanence du Maire :

**Vendredi
de 15h à 18h00**

Tél.: 04 74 84 57 51

Fax: 04 74 84 51 97

courriel:

mairie.pisieu@entre-bievreethone.fr

Site web:

www.pisieu.fr

Fermeture et absences

Le secrétariat sera fermé au public du lundi 29 avril au jeudi 02 mai, inclus.

Merci de votre compréhension.

Directeur de la publication : Jean -Luc DURIEUX
Comité de rédaction : les membres de la commission communication
Maquette : Maryline Chenavier. **Photos :** associations.

Distribution : équipe du Conseil Municipal.
Journal imprimé par la mairie.
Tirage: 250 exemplaires

VIE COMMUNALE

INSCRIPTIONS A L'ECOLE MATERNELLE

Les inscriptions à l'école maternelle pour les enfants nés en 2016 et pour les enfants des familles nouvellement installées sur Pisieu ou Revel-Tourdan, auront lieu les lundi 29 avril et mardi 30 avril 2019, de 16h30 à 18h. Merci d'apporter : l'autorisation d'inscription délivrée par la mairie de votre domicile, le carnet de santé de votre enfant et le livret de famille. En cas d'impossibilité pour ces jours ou ces horaires, merci de contacter l'école au : 04 74 84 51 80.

ACCUEIL DU MERCREDI

Depuis septembre 2018, tous les mercredis, hors vacances scolaires, de 7h30 à 18h00, un centre de loisirs est ouvert aux enfants âgés de 3 ans à 11 ans, dans l'enceinte de l'école maternelle de Pisieu. L'accueil se fait, soit à la journée, soit à la demi-journée, avec ou sans repas. Des activités manuelles, culturelles et sportives sont proposées. Il ne s'agit pas d'une simple garderie, mais d'une véritable annexe au Centre Social de l'Ile du Battoir avec des activités et un encadrement adaptés. Les enfants sont encadrés par une agent de la commune et par une animatrice du CIB. Les enfants de Pisieu et des communes voisines sont accueillis. Les inscriptions se font directement auprès du CIB (plus de renseignements ou prise de RDV au 0474790720).

Le Grand Débat a eu lieu à Pisieu

Mardi 12 mars, un collectif d'une cinquantaine de citoyens s'est réuni à Pisieu. La commune a mis gracieusement à disposition la salle des fêtes pour permettre cette réunion d'initiative locale. M. le Maire a accueilli les participants avant de laisser Raphaël Gauthier animer le débat. Chacun a pu s'exprimer et apporter des propositions. Les citoyens présents se sont répartis en quatre groupes de travail avec une thématique différente:

« démocratie et citoyenneté », « organisation de l'Etat et des services publics », « fiscalité et dépenses publiques » et « transition écologique ». A l'issue de ce travail de groupe, une mise en commun des propositions a été faite et débattue. Chacun a pu s'exprimer sur ces thèmes mais aussi sur les sujets de son propre choix, et cela dans une ambiance respectueuse et studieuse. Les résultats de cette discussion ont été transmis au niveau national.



CIB : ACTIONS SOCIALES 2019

Une intervention du Centre de l'Ile du Battoir aura lieu le mardi 21 mai à 18h30 à la salle des associations, sur la thématique : Comment gérer les écrans à la maison ?

Un temps de discussion et d'échange animé, les interactions seront privilégiées avec les parents pour répondre à leurs questions. Les notions abordées : jeux vidéo, les écrans à la maison.

Les écrans amis précoces de nos enfants posent de nombreuses questions aux parents, qui se sentent parfois démunis face à l'utilisation du numérique par les jeunes. Régulièrement décriés par des médias et des professionnels de santé ils sont également pour des adultes des sources d'informations, de conseils et de partage d'expériences dans le domaine de la parentalité. Alors, internet, allié ou ennemi des parents pour l'éducation des enfants?

VIE COMMUNALE

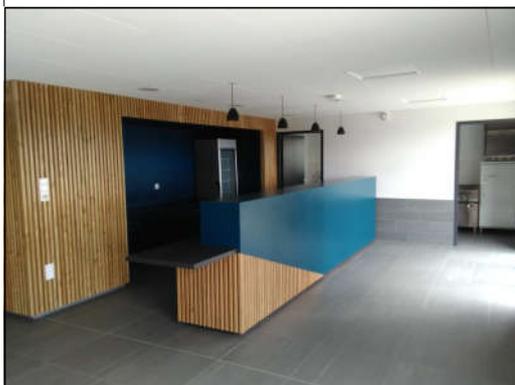
UNE NOUVELLE SALLE DES ASSOCIATIONS

Les sanitaires de la salle des associations devaient être rendus accessibles aux personnes à mobilité réduite, conformément à l'engagement de la commune pris dans le cadre de son agenda de mise en accessibilité (ADAP). Compte tenu de la forte utilisation de cette salle par les associations mais aussi par les particuliers, des aménagements s'avéraient utiles et nécessaires également pour le rangement. L'ancienne cantine scolaire a ainsi été fusionnée avec la salle des associations pour permettre son agrandissement et revoir sa fonctionnalité. Il tenait à cœur pour les élus de rendre cette salle encore plus attractive et surtout plus agréable et fonctionnelle pour ses utilisateurs.

Ainsi, un espace cuisine a été aménagé. Un nouveau bar a été conçu, permettant plus de rangements et rendant la salle plus spacieuse du fait de son positionnement. De nouveaux placards pour les associations ont été réalisés; chaque association pouvant l'aménager selon ses besoins. Un vestiaire a été créé dans un placard inoccupé. Des baies vitrées permettent une luminosité agréable et renforcent l'aspect chaleureux de cet espace. Le mobilier a été entièrement changé. Ainsi, les tables en bois massives et lourdes ont été remplacées par des tables plus petites équipées de roulettes, avec plateau rabattable. Une utilisation et un nettoyage optimaux pour du mobilier de collectivité devant respecter des normes de sécurité et d'hygiène. Les chaises ont aussi été changées au profit de chaises uniformes en plastique, plus modernes et solides.

Un guide de bonne utilisation de la salle est en cours de réalisation afin que chaque utilisateur, particulier ou association, soit acteur et responsable de la pérennisation et de la propreté de cette salle.

Nous vous souhaitons de passer d'agréables et chaleureux moments au sein de cette salle communale.



AMENAGEMENTS AU CIMETIERE DU HAUT

Des grilles ont été installées contre le mur côté Nord, afin de permettre à la vigne vierge de se fixer et ainsi de pouvoir se développer.

Dans la continuité de son aménagement, le cimetière du haut va être doté de nouvelles installations. Ainsi, de nouvelles cave-urnes vont être installées. Un columbarium va aussi être aménagé afin de répondre à la demande de certains administrés. Vous pourrez obtenir plus de renseignements auprès de la secrétaire d'ici cet été. Le jardin du souvenir va être doté, conformément à la réglementation d'une plaque précisant les noms des personnes dont les cendres ont été dispersés. Nous demandons aux familles concernées de bien vouloir se faire connaître en mairie afin de vérifier l'enregistrement des défunts. Un règlement des cimetières est également en cours d'élaboration.

INFOS COMMUNALES

Le 28 février 2019, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire pour se prononcer sur les documents budgétaires. Le compte administratif, conforme au compte de gestion du trésorier, a été validé par les élus avant de procéder au vote du budget primitif pour l'année 2019.

COMPTE ADMINISTRATIF 2018

	Exercice 2018		
	Dépenses	Recettes	Résultat/ Solde
Section de Fonctionnement	262.664,13	389.660,32	126.996,19
Section d'Investissement	474.525,28	414.860,08	-59.665,20
TOTAL	737.189,41	804.520,40	67.330,99
(002) résultat reporté en Fonctionnement N-1		321.674,85	321.674,85
(001) Solde d'Investissement N-1	143.670,29		143.670,29
TOTAL PAR SECTION			
Fonctionnement	262.664,13	711.335,17	448.671,04
Investissement	618.195,57	414.860,08	-203.335,49
SITUATION DE L'EXERCICE au 31/12/2018	880.859,70	1.126.195,25	245.335,55€

Au 31 décembre 2018, le budget de la commune présentait donc un solde positif de 245.335,55€ avec un excédent d'exploitation de 448.671,04€.

Affectation des résultats 2018 sur le budget 2019:

Les résultats ont été affectés selon les principes règlementaires : à l'apurement du déficit (report à nouveau débiteur) et à l'exécution du virement à la section d'investissement (1068) de 173.265,20 euros. L'excédent a été reporté en section de fonctionnement à raison de 275.405,84 euros.

Vote des taux des taxes pour 2019

Les membres du conseil municipal ont fait le choix de ne pas modifier les taux des taxes locales par rapport à 2018.

Ainsi, les taux suivants ont été confirmés:

- ◆ Taxe d'habitation: 11,30%
- ◆ Foncier Bâti: 19,32 %
- ◆ Foncier Non Bâti : 58,00 %

INFOS COMMUNALES

BUDGET PRIMITIF 2019

Section de Fonctionnement

Dépenses:

- Charges à caractère général: 146.570€
- Charges de personnel et assurances: 153.700€
- Autres frais de gestion courante: 32.070€
- Atténuation de produits: 25.000 €
- Charges financières: 1.980€
- Dépenses imprévues: 30.000€
- Virement à la section d'investissement: 218.406€
- Opérations d'ordre: 1.000€

TOTAL: 608.726€

Recettes:

- Produits des services: 1.320€
- Impôts et taxes: 196.000€
- Dotations et participations: 111.000€
- Autres produits de gestion: 25.000€
- Excédent reporté de l'exercice 2018: 275.406€

TOTAL: 608.726€

Section d'Investissement

Dépenses:

- Emprunts et dettes assimilées: 2.700€
- Dépôts et cautionnements: 1.000€
- Immobilisations corporelles: 496.636€
- Immobilisations incorporelles: 16.000€
- Dépenses imprévues: 20.000€
- Solde d'exécution 2018 reporté: 203.335€

TOTAL: 739.671€

Recettes:

- Dotations et fonds divers: 26.000€
- Dépôts et cautionnement: 1.000€
- Virement de la section de fonctionnement: 218.406€
- Subventions: 261.000€
- Emprunts: 60.000€
- Excédent de fonctionnement (1068): 173.265€

TOTAL: 739.671€

A noter pour bien comprendre ce budget:

- ◆ la commune est dans l'attente du versement de la subvention de l'Etat (FIPL) attribuée pour la construction du restaurant scolaire. Le montant est de 81.000€ et devrait être versé cette année. Ainsi, la ligne d'emprunts qui a été prévue n'aura pas à être utilisée. Cela sera décidé en cours d'année en fonction du calendrier du versement de cette aide.
- ◆ En 2018, la commune a soldé un de ses deux emprunts. Ainsi, seul l'emprunt contracté pour la réfection des appartements au dessus de la mairie est toujours en cours (annualité de 2.700€). Aucun emprunt n'a été réalisé pour les travaux réalisés lors du mandat (restaurant scolaire, aménagement de la salle des associations, ...).

En fonction du calendrier de versement des subventions attendues pour le réaménagement de la salle des fêtes, les élus recourront peut-être à une ligne de crédit de courte durée pour permettre au budget de rester équilibré dans l'attente des perceptions des aides.

Quelques précisions :

- Charges à caractère général : eau, électricité, carburant, téléphone, internet, combustibles, fournitures, entretien de la voirie et des bâtiments communaux, assurances des bâtiments et de la commune, cotisations diverses, taxes foncières, etc...
- Charges de personnel : rémunérations, cotisations Urssaf, cotisations Pôle emploi, cotisations aux caisses de retraite, cotisations au centre de gestion, médecine du travail, etc...
- Atténuations de produits : reversement de contributions à la Communauté de Communes
- Autres charges de gestion courante : indemnités des élus, participation au fonctionnement du regroupement pédagogique, subventions communales, etc...
- Charges financières : intérêts des emprunts
- Produits des services, du domaine et des ventes : lots de bois, poids public, remboursement des frais de chauffage de la salle des fêtes, etc..
- Autres produits de gestion courante : revenus des locations de la salle des fêtes, des logements communaux, fermages, etc...
- Immobilisations incorporelles : frais d'études, d'urbanisme (PLU) et de recherche
- Immobilisations corporelles : travaux d'investissement sur les bâtiments, la voirie, etc... sur une année
- Immobilisations en cours: travaux d'investissement prévus sur plusieurs années.

VIE ASSOCIATIVE



ACCA « LA BECASSE DE PISIEU »

Si la saison de chasse sur le terrain est terminée, la version 2018/2019 sera vraiment close lors de l'Assemblée Générale fixée le vendredi 17 mai 2019, ouverte à tous, dans la salle des associations.

Quelques beaux sujets de satisfaction...

◆ Bien que la météorologie ait joué avec les nerfs des organisateurs, au matin du dimanche 3 février, la matinée gourmande et le concours de coinche ont connu un nouveau succès : la neige lourde et abondante tombée dans la nuit ayant causé la rupture d'une ligne électrique principale, la salle des fêtes s'est retrouvée privée d'électricité. Sans éclairage durant toute la matinée, la vente de charcuterie (tellement reconnue pour sa qualité) avait même un certain charme dans la semi-obscurité, les connaisseurs ayant bravé les routes glissantes.

Si le manque de chauffage était inquiétant pour le confort des amateurs de coinche attendus l'après-midi, la pause d'un générateur a sauvé le concours, avec pour seule conséquence une légère baisse des compétiteurs.

Le soir même, le soulagement était de mise : le bilan financier a égalé celui de l'an dernier. Un grand merci à tous les adhérents de l'ACCA qui n'ont pas ménagé leurs efforts, depuis le jeudi précédent, avec efficacité et dans la convivialité.

◆ Le repas chevreuil, ouvert à tous, chasseurs ou non, a rassemblé plus de 153 convives, dans une ambiance aussi chaleureuse que gourmande : les 6 chevreuils et le reste du menu gastronomique ont été préparés par le traiteur drômois « Escofine », établi à Peyrin.

◆ Le 15 mars, l'ACCA a rassemblé autour d'une choucroute les sociétaires qui se sont investis lors de la matinée gourmande/concours de coinche et qui ont participé aux battues aux nuisibles de fin de saison. Merci aux généreux chasseurs qui ont fourni les dix bécasses nécessaires à la préparation des 500 tartines qui ont délicieusement agrémenté l'apéritif.

A cette occasion, le Président a eu le plaisir de remettre deux chèques, au nom des sociétaires,

- L'un au sou des écoles Pisieu/Revel-Tourdan, conformément à la décision prise en Assemblée Générale.

- L'autre, d'un montant de 250€, pour soutenir la rééducation de Matéo ROBLES, fils et petit-fils de Maxime et Michel, deux chasseurs de Pisieu. Nous souhaitons bon courage à toute cette famille, très unie et mobilisée autour de Matéo.

Et maintenant, place à la saison 2019/2020...

Nous savons que nous pouvons compter sur l'investissement des chasseurs, en accord avec

les agriculteurs, pour aménager le territoire et contribuer à sculpter le paysage...



COMITE DE JUMELAGE

Une vente de paëlla réussie!

Dimanche 24 mars, de bonne heure le matin, par une journée printanière et dans une ambiance chaleureuse, les membres du Comité de Jumelage ont confectionné et mitonné avec des produits de qualité leur paëlla embaumant agréablement le lavoir de la place des Terreaux. Les gourmands étaient au rendez vous et le succès de cette manifestation n'est plus à prouver: pas moins de 250 parts ont été rapidement vendues puisqu'en fin de matinée tout avait disparu... Merci à tous les bénévoles pour votre présence et votre investissement.

Samedi 27 avril 2019 / Salle des fêtes de Pisieu 20H 30 / Grande représentation théâtrale / La Troupe Côté Jardin présente :Le choix du Roi de Dominique EULALIE

Tarif: 10€ - Entrée gratuite moins de douze ans (non placé) / Tickets en vente : Boulangerie Leroy – Adhérents / Contacts : Gisèle 06 78 81 99 07 – Jean-Paul 06 67 39 37 58 / Ouverture des portes : 20 heures

VIE ASSOCIATIVE

COMITE DES FETES

Que s'est-il passé en ce début 2019 ?

Jeudi 17 janvier : nous avons eu le plaisir d'accompagner le club d'or dans sa première manifestation de l'année. Comme les autres années, galettes à partager entre gens de bonne compagnie mais aussi une animation très appréciée avec un spectacle de magie, animé par Pascal le magicien. De très bons retours sur cette prestation et nous sommes ravis de l'avoir offerte.



Assemblée générale du 18 janvier 2019

Notre Assemblée Générale s'est tenue le 18 janvier. Les bilans financier et moral ont tous deux été validés. Le programme de l'année 2019 a aussi été dévoilé et a reçu le meilleur accueil. La composition du bureau reste inchangée. Nous avons eu la chance d'accueillir de nouveaux membres. Bien entendu, il n'est pas utile d'attendre la prochaine assemblée générale si vous souhaitez nous rejoindre. Après cette réunion formelle, ambiance détendue et festive avec, tradition oblige à cette époque de l'année, le partage de la galettes des rois.

Samedi 2 février : Soyez en assuré, on ne s'ennuie jamais avec le Comité des Fêtes... Tout avait bien commencé : un car plein de personnes très sympas, le soleil et surtout un chauffeur de choc ! Mais la journée fut ponctuée de quelques désagréments puisque la route principale d'accès à la station de Vaujany était coupée suite aux grosses chutes de neige de la veille et à une avalanche. Le manque d'information nous a poussé à emprunter une autre route sur laquelle croiser était un vrai défi ! Défi qu'a relevé haut la main Fabienne ! Arrivés sur place avec quelques heures de retard, chacun a pu profiter du reste de la journée pour skier, randonner ou flâner. Merci encore à Fabienne pour son professionnalisme et son calme !

Un presque printemps sous le signe de la musique

Samedi 2 mars : Il est des rendez-vous que nous avons toujours autant de plaisir à proposer. La soirée



danseuse avec repas choucroute cru 2019 n'a pas failli à sa réputation. L'orchestre de Jean-Yves Serve a fait danser, chanter et même jouer les accordéonistes amateurs pour le bonheur de tous. La choucroute préparée par le traiteur Giron a régalé les papilles. Quoi de plus pour une soirée réussie ? Notre public de fidèles danseurs a été rejoint cette année par de nouveaux participants, tout aussi sympathiques. Ce fut une belle soirée intergénérationnelle. Nous vous donnons déjà rendez-vous en 2020.

Que vous réserve la suite de l'année 2019 ?

Samedi 25 mai : et si on sortait ? Et si on allait au cabaret ? Rien de plus facile, vous vous inscrivez et nous nous chargeons de tout le reste : le transport, le repas tapas, le spectacle. On vous propose de passer une belle et amusante soirée au Complexe du rire. Au programme une pièce délirante « accident de parcours » avec deux comédiens de talent : Evelyne CERVA et Damien LAQUET. Surveillez vos boîtes aux lettres, bientôt plus d'information.

Samedi 6 juillet : Bal populaire, animé cette année par Chorus. Cette belle soirée familiale et festive se tiendra cette année dans le cœur de notre village. Nous sommes en train de travailler sur l'organisation de la soirée, mais vous en saurez plus prochainement.

Comment nous contacter ?

En dehors d'un contact via l'un des membres du bureau, vous pouvez nous suivre sur notre page facebook, via la page dédiée du site de la mairie Pisieu.fr ou nous contacter via l'adresse mail:

comitefetes.pisieu@laposte.net

Nous vous souhaitons un lumineux printemps!